

RISQUES PUBLICS, PROFITS PRIVÉS

VEOLIA ENVIRONNEMENT

Profils de l'industrie des partenariats
public-privé du Canada

JUIN 2014



PROJET CONJOINT DE L'INSTITUT POLARIS ET DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE



INTRODUCTION

Le présent profil d'entreprise s'inscrit dans une série portant sur les grands fournisseurs de services privés du secteur des eaux potables et usées qui participent au marché des partenariats public-privé (PPP) du Canada.

PPP Canada inc. – la société d'État créée pour promouvoir les PPP partout au pays – a repéré des entreprises jugées aptes à participer aux projets canadiens de PPP dans les eaux potables et usées. Ces sociétés offrent un ensemble diversifié de compétences : elles peuvent faire partie de la phase de conception et de construction d'un PPP, ou participer à l'exploitation et au financement. Certaines entreprises sont des sociétés de services spécialisées dans les eaux potables et usées et d'autres financent les PPP. Le fil conducteur, c'est leur désir de participer aux projets en PPP d'eaux potables et usées du Canada et d'en tirer profit.

Récemment, la résistance aux PPP des eaux potables et usées s'est accrue, que ce soit à Abbotsford, Whistler, et le Grand Vancouver en C.-B., et l'opposition publique préoccupe l'industrie des PPP.¹ L'une des façons de protéger les services d'eaux potables et usées, dont la propriété et l'exploitation sont publiques, consiste à informer la population de ce que font les entreprises privées qui cherchent à obtenir des contrats pour concevoir, construire, financer, exploiter et entretenir l'infrastructure des eaux potables et usées. En connaissant à fond ces entreprises, les gestionnaires, les conseillers municipaux et les défenseurs locaux de la propriété et de l'exploitation publiques de ces services s'armeront pour contester les PPP dans leurs collectivités.

APERÇU

Veolia Environnement (Veolia) est une entreprise multinationale de services publics basée à Paris, en France. La société a commencé comme division des services des eaux de Vivendi, qui a notoirement privatisé les services des eaux français.² En 2002, Vivendi avait réduit sa propriété dans sa division des services des eaux à 20,4 pour cent, juste assez pour créer une société indépendante connue sous le nom de Vivendi Environnement. En 2003, l'entreprise a pris le nom de Veolia Environnement³ et, en 2006, Vivendi a finalement vendu les actions qui lui restaient à Veolia Environnement.⁴

Aujourd'hui, Veolia fait de l'argent en vendant des services d'infrastructure, incluant des services relatifs aux eaux potables et usées, des services environnementaux (élimination des déchets, etc.) et des services d'énergie, à des intérêts publics et privés du monde entier. La société fournit aussi des services de transport aux gouvernements de nombreux pays. Veolia compte présentement 248 805 employés partout dans le monde.

SIÈGE SOCIAL

Veolia Environnement (bureau principal)
36/38, avenue Kléber
75116 Paris
France
Tél. : 33 (0) 1 71 75 00 00
Télec. : 33 (0) 1 71 75 10 45

Siège social en Amérique du Nord
Veolia Water America, LLC
200, rue Randolph est
Suite 7900
Chicago, Illinois 60601
Téléphone : 312-552-2800
Courriel : general.information@veoliawatema.com

Veolia Environnement vend des actions à la bourse de New York sous le symbole VE

INDICATEURS FINANCIERS²

Revenu annuel :

2013 – 34,55 milliards*
2012 – 35,98 milliards

* (tous les chiffres en \$ sont en devises canadiennes)

Revenus en 2013 par division :

Eau	15,8 milliards
Énergie	5,81 milliards
Propreté	12,48 milliards
Autres segments	404 milliards

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Antoine Frérot – Président-directeur général de Veolia Environnement

Paul-Louis Girardot – Président du conseil de surveillance de Veolia Eau, Compagnie Générale des Eaux

Louis Schweitzer – Ancien président-directeur général de Renault de 1992 à 2005⁵

Daniel Bouton – Président actuel de DMJB Conseil et ancien président-directeur général de la Société Générale

Pierre-André de Chalendar – Président-directeur général de la Compagnie de Saint-Gobain, une entreprise française de matériaux de construction

Serge Michel – Président de Soficot SAS, une société de gestion des affaires et d'investissements fondée en 1997 par M. Michel

Baudouin Prot – Président de BNP Paribas, un géant du secteur bancaire basé en France

M. Khaled Mohamed Ebrahim Al Sayed – Représentant officiel du conseil d'administration de Veolia de la société Qatari Diar Real Estate Investment Company

Paolo Scaroni – Président-directeur général d'ENI, une entreprise pétrolière et gazière italienne

Maryse Aulagnon – Présidente fondatrice du groupe Affine, un conglomérat immobilier franco-belge

Nathalie Rachou – Associée fondatrice de Topiary Finance Ltd., une entreprise de gestion de portefeuilles basée au R.-U.

Jacques Aschenbroich – Président-directeur général de Valeo, une société française de fabrication de pièces d'auto, depuis mars 2009

Marion Guillou – Présidente d'Agreenium et présidente du conseil d'administration de l'École polytechnique

Olivier Mareuse – Directeur des finances de la Caisse des dépôts et consignations

ACTIVITÉS*

Veolia est un fournisseur mondial de services de gestion de l'environnement, dont des services de gestion des eaux potables et usées et des services d'énergie (excluant la production, l'échange et la vente d'électricité). Veolia vend ces services à un éventail de clients du monde entier – pouvoirs publics, clients industriels et commerciaux ou individus.

En 2013, les trois principales divisions de Veolia sont : Veolia Eau, Veolia Énergie et Veolia Propreté. Chaque division est formée de différentes filiales qui entreprennent des activités variées.

Veolia Eau :⁷

Veolia Eau (veoliaeau.com) est la division des services des eaux de l'entreprise. Veolia Eau a toujours été le principal segment d'activité de Veolia Environnement. Veolia Eau gère un grand nombre de services municipaux des eaux potables et usées en vertu de milliers de contrats à long terme partout dans le monde. En France seulement, Veolia a des activités dans plus de 8 000 municipalités. En Amérique du Nord, Veolia Eau fonctionne par l'intermédiaire de deux filiales en propriété exclusive :

Veolia Water North America Inc. aux États-Unis; et Veolia Water Canada Inc. au Canada. Avant la cession par Vivendi de son entreprise de services en environnement et la création de Veolia Propreté, ces filiales nord-américaines étaient connues sous les noms de USFilter et USF Canada Inc. respectivement (USFilter a aussi fait des affaires sous les noms U.S. Filter et United States Filter Corporation).

- 77 979 employés⁸
- Activités dans 69 pays
- Services fournis en vertu de plus de 4 500 contrats⁹
- Revenus de 15,8 milliards de dollars en 2013¹⁰

Veolia Énergie Services-Dalkia :¹¹

La division des services énergétiques de Veolia fonctionne surtout par l'entremise de Dalkia (dalkia.com) qui appartient à 66 pour cent à Veolia Environnement et à 34 pour cent à Électricité de France (EDF). Dalkia est l'un des plus grands fournisseurs de services énergétiques aux entreprises et aux municipalités d'Europe.[◊]

* Jusqu'en 2011, Veolia Environnement avait une quatrième division, appelée Veolia Transport, qui offrait des services à des clients des secteurs public et privé du monde entier. En décembre 2011, la société a décidé de concentrer ses activités sur ses trois entreprises primaires – l'eau, l'énergie et les services environnementaux – et de se retirer du secteur des transports.

Au début de 2013, la société a cessé de rendre compte de ses activités de transport. Mais Veolia n'a pas terminé la cession de sa principale entreprise de transport Veolia Transdev, créée en 2010 lorsque Veolia Transport a fusionné avec la française Transdev. Veolia continue d'exploiter Veolia Transdev et possède 50 pour cent de la société, le reste étant détenu par la Caisse des dépôts et consignations, une institution financière d'État française. Depuis 2012, Veolia négocie avec CDC afin de lui céder ses activités de transport. Au moment d'écrire ces lignes, les deux sociétés n'ont pas encore finalisé l'arrangement qui mettrait 60 pour cent des intérêts de Veolia entre les mains de CDC.

◊ Depuis mars 2014, Électricité de France et Veolia sont en train de restructurer les participations d'actions de la division des services énergétiques.

- 49 800 employés¹²
- Présence dans 40 pays¹³
- 123 500 installations énergétiques partout dans le monde¹⁴
- Revenus de 5,81 milliards de dollars en 2013¹⁵

Veolia Énergie Services-Dalkia fournit des services reliés aux réseaux de chaleur et de froid, aux systèmes thermiques et multi-techniques, aux utilités industrielles, à l'installation et à l'entretien du matériel de production et à la gestion intégrée des installations. La société fournit aussi des services publics d'électricité par l'intermédiaire de sa filiale Citelum (citelum.com) et des services aux individus grâce à une autre filiale, Veolia Habitat Service, autrefois Proxiserve, (veoliahabitatservices.fr).¹⁶

Veolia Propreté :

Veolia Propreté (Veolia Propreté | Gestion, traitement et valorisation des déchets) est la division des services de gestion des déchets de Veolia Environnement qui conçoit, construit, gère et exploite des infrastructures d'élimination des déchets partout dans le monde, notamment des incinérateurs, des sites d'enfouissement et des entrepôts de déchets toxiques.

- 68 756 employés¹⁷
- Activités dans 33 pays¹⁸
- Revenus de 12,48 milliards de dollars en 2013¹⁹
- Services fournis à 807 000 entreprises clientes²⁰

Principales activités :

- Services de gestion de déchets et logistique pour des municipalités et des clients industriels, incluant l'entretien des espaces publics et l'assainissement urbain (nettoyage des rues, enlèvement des graffitis, etc.), nettoyage et entretien des sites industriels, gestion des déchets liquides, traitement des sols contaminés, curage des systèmes d'égout et collecte et transfert de déchets;
- Tri et recyclage de matières;
- Traitement des déchets (solides et liquides, dangereux ou non) par incinération, compostage et stockage; et
- Valorisation finale des déchets sous forme d'énergie ou de matières organiques.

Quelques filiales de Veolia Propreté dans le monde :²¹

- En France : OTUS, Tais, REP, Onyx, SARP
- En Amérique du Nord : Veolia Environmental Services North America est la division de Veolia Propreté pour la région. Elle possède VES Solid Waste, VES Technical Solutions dans l'industrie des déchets dangereux et VES Industrial Services.
- Scandinavie : Filiale Veolia Miljø AS (Norvège), filiale Marius Pedersen (Danemark)
- Italie : Veolia Servizi Ambientali Tecnitalia (ex-TMT)
- Australie : Groupe VES Australia Pty (autrefois Collex)
- Asie : VES Asia (autrefois Onyx Asia Holdings)

Filiales et activités canadiennes de Veolia :

Chacune des principales divisions de Veolia (incluant l'entreprise de transport de Veolia, voir l'encadré ci-dessus) a des activités et des bureaux partout au Canada. Les activités de la société au Canada sont aussi assurées par un petit nombre de filiales appartenant à Veolia. Bien que ces activités et filiales canadiennes puissent sembler indépendantes de leur société mère, elles sont contrôlées par le siège social de Paris et rendent des comptes aux actionnaires et au conseil d'administration de Veolia Environnement. Voici une liste des activités et filiales canadiennes de Veolia. Il faut souligner que, dans certains cas, Veolia acquiert, par stratégie, des entreprises sans modifier leur nom. Dans d'autres cas, elle crée des filiales aux noms différents afin de leur donner l'apparence de sociétés autonomes, tout en conservant la maîtrise totale de leurs activités. Les renseignements relatifs un certain nombre de contrats canadiens sont fournis dans une section subséquente.

PRINCIPALES DIVISIONS DE VEOLIA	FILIALES CANADIENNES	PRINCIPALES ACTIVITÉS
Veolia Eau	Veolia Water Canada Inc. 203, promenade Sunset Goderich (Ont.) N7A 4C5	Services de systèmes d'eaux potables et usées.
	Veolia Eau Solutions et Technologies Canada www.veoliaeaaust.com 2000, chemin Argentinia – Plaza IV, bureau 430 Mississauga (Ont.)	Fournit des services, de la technologie et des produits pour la construction d'installations et de systèmes de traitement des eaux usées pour des clients publics et privés.
	John Meunier Inc. johnmeunier.com 4105, rue Sartelon Saint-Laurent (Qué.) H4S 2B3	Fabricant d'équipement de traitement des eaux potables et usées municipales et industrielles.
Dalkia	Dalkia Canada Inc. dalkia.ca The Exchange Tower, B.P. 427 130, rue King ouest, bureau 1800 Toronto (Ont.) M5X 1E3	Fournit des services de gestion et multitechniques, dont la gestion des infrastructures et installations, l'énergie de quartier, les ressources énergétiques distribuées et la stérilisation des instruments chirurgicaux.
Veolia Propreté	Veolia Propreté Canada Services Industriels Inc. veoliase.com 1705, 3 ^e avenue Montréal (Qué.) H1B 5M9	Services fournis à des clients des secteurs public et privé, dont la gestion des déchets solides, les solutions techniques, les services industriels et la valorisation énergétique des déchets.

Veolia Propreté (suite)	Drainamar Inc. 8600, rue Jarry Anjou (Qué.) H1J 1X7	Entreprise de services des déchets de Montréal qui a fusionné avec Veolia Propreté en 2001. ²²
	Sewer-Matic Inc. 4140, ch. Belgreen Gloucester (Ont.) K1G 3N2	Fournit des services de drainage et fait partie de Veolia Propreté Canada.
	Onyx Canada Inc. 1705, 3 ^e avenue Pointe-aux-Trembles (Qué.) H1B 5M9	Offre des services de nettoyage industriel, de gestion des déchets dangereux et domestiques, d'intervention d'urgence, de gestion de l'environnement et de consultation, de traitement des déchets, de déshydratation des boues, de traitement et de récupération des hydrocarbures et de services domestiques. ²³
Veolia Transport/ Transdev (voir la note à la page 5 pour connaître le statut de l'entreprise de transport de Veolia)	Veolia Transdev Canada Inc. /Veolia Transport Canada/ Veolia Transport Québec veoliansdev.ca , transdev.ca , veoliansport.qc.ca 720, rue Trotter Saint-Jean-sur-Richelieu (Qué.) J3B 8T2	Entreprises de transport qui offrent des services de transport interurbain, urbain, adapté et scolaire. Les entreprises sont exploitées par Veolia et sont des filiales de Transdev, coentreprise à parts égales entre Veolia et la société française Caisse des dépôts et consignations.
	Autocar Métropolitain (4345240 CANADA et 4369645 CANADA) 147, rue Principale Chateauguay (Qué.) J6K 1G2	Entreprise de services de transport basée au Québec et filiale de Transdev Canada Inc.
	Médicar (9078-9975 QUEBEC) medicar.ca 5010, rue Angers Montréal (Qué.) H4E 3Z7	Service de transport médical basé à Montréal. Médicar est membre des Investissements Richard Auger, propriété de Transdev Canada Inc. ²⁴
	Limocar Inc./Transdev Limocar transdev.ca 720, rue Trotter Saint-Jean-sur-Richelieu (Qué.) J3B 8T2	Filiale de Transdev Canada, Limocar fournit des services de transport public à plus de 40 municipalités en vertu de contrats avec la CIT de la Vallée du Richelieu, la CIT Laurentides et maintenant la CIT Roussillon. L'entreprise offre des services dans le corridor Montréal-Sherbrooke. Limocar fournit aussi des services de transport scolaire partout au Québec. Transdev a acquis Limocar en juillet 2007.
	Les Investissements Richard Auger (9200-0314 QUEBEC) 720, rue Trotter Saint-Jean-sur-Richelieu (Qué.) J3B 8T2	Société de portefeuille basée au Québec, filiale de Veolia Transdev Canada Inc. ²⁵

ACTIVITÉS DE LOBBYING

Comme la plupart des riches sociétés actives dans le secteur de l'infrastructure et des services, toutes ces entreprises doivent convaincre les pouvoirs publics de leur accorder des contrats lucratifs. Veolia, par l'entremise de lobbyistes internes et à contrat et d'associations de l'industrie, mène un lobbying actif auprès des administrations municipales et régionales et des gouvernements nationaux du monde entier.

Au Canada, Veolia compte des lobbyistes inscrits au Québec et à la ville de Toronto. Le tableau qui suit montre les activités de lobbying de la société dans ces lieux.

ENDROIT	DÉTAILS	ENJEU	CALENDRIER
Toronto	Le PDG de la filiale de Veolia, Veolia Water North America Operating Services, LLC, ainsi que quatre autres cadres sont inscrits à titre de lobbyistes internes.	Le registre des lobbyistes souligne que l'entreprise fait du lobbying auprès de la Ville pour « obtenir un contrat afin de servir d'expert-conseil ou de consultant auprès de la Ville en matière d'optimisation de ses installations d'eaux potables et usées ». ²⁶	Le dernier lobbyiste inscrit par Veolia à la Ville de Toronto l'a été en janvier 2013. ²⁷
Québec	La filiale de Veolia John Meunier a un lobbyiste interne inscrit au registre des lobbyistes de la province. ²⁸	Veolia déclare faire du lobbying auprès de la province pour obtenir des contrats, des subventions ou d'autres avantages financiers de la province, ainsi que pour promouvoir ses technologies en matière d'eaux potables et usées dans l'espoir de vendre son produit et d'obtenir des contrats municipaux. ²⁹	L'expert-conseil s'est inscrit pour faire du lobbying entre mars 2013 et septembre 2014.
Montréal	L'entreprise de transport de Veolia basée au Québec, Veolia Transport Québec, a retenu les services de la société de relations publiques National pour faire du lobbying auprès de la Ville de Montréal. ³⁰	Le registre mentionne que le lobbyiste cherche à obtenir un permis de la Ville de Montréal pour occuper une partie d'un vaste complexe industriel afin d'y faire un entretien léger de son parc de véhicules et d'utiliser un petit réservoir de carburant.	L'expert-conseil s'est inscrit en mai 2013.
Québec	La filiale de transport de Veolia, Veolia Transdev, a retenu les services d'un groupe d'experts-conseils, Groupe GBV, pour faire du lobbying auprès du gouvernement du Québec. ³¹	Le registre mentionne que le lobbyiste cherchait à obtenir un contrat autrement que par un processus public (p. ex. une DP), une subvention ou d'autres avantages financiers, ou une autre forme d'avantage par une réglementation gouvernementale relative à des enjeux de transport public.	Le lobbyiste s'est inscrit entre juin 2010 et mars 2012.

CONTRATS

En tant que grande société d'infrastructure et de services, Veolia gère des milliers de contrats avec des entités publiques et privées du monde entier. Ces contrats sont très variés, selon la nature (privé, public) et la taille des clients. Voici une liste d'exemples de contrats en matière d'eaux potables et usées de Veolia au Canada et ailleurs dans le monde. Certains sont définis comme des PPP et d'autres comme des contrats de services ou des concessions. L'entreprise a aussi été qualifiée par PPP Canada Inc. de participant potentiel au marché des PPP.³²

Définition de PPP

Les PPP peuvent prendre différentes formes. Pour les fins du présent profil, un PPP sera défini comme un projet qui remplit deux conditions préalables.

Premièrement, le projet doit comprendre une participation importante du secteur privé dans au moins deux des cinq éléments structureaux suivants :

- la conception, où le secteur privé sera responsable de toutes, ou presque toutes, les activités de conception;
- la construction, où le secteur privé sera responsable de toutes, ou presque toutes, les activités liées à la construction;
- l'exploitation, où le secteur privé sera responsable de toutes, ou presque toutes, les activités liées à l'exploitation de l'infrastructure;
- l'entretien, où le secteur privé sera responsable de toutes, ou presque toutes, les activités d'entretien de l'infrastructure;
- le financement, où le secteur privé sera responsable d'arranger le financement privé qui sera utilisé pour assurer la performance pendant la construction ou pendant la période de l'entretien ou de l'exploitation du projet.

Deuxièmement, au moins un des éléments structureaux doit être l'exploitation, l'entretien ou le financement.³³

Contrats et PPP canadiens dans le secteur des eaux potables et usées

LIEU ET DATE	TYPE	DESCRIPTION
ONTARIO		
Morris Turnberry, 2012 à aujourd'hui	Contrat de service : exploitation	En janvier 2012, Veolia Water Canada Inc. a signé un contrat de deux ans avec la municipalité de Morris Turnberry pour l'exploitation du système d'eau de Belgrave de la municipalité. Le contrat sera automatiquement renouvelé après deux ans, à moins qu'il ne soit résilié. ³⁴

Huron-Kinloss, 2012 à aujourd'hui	Exploitation, entretien	En janvier 2012, le canton de Huron-Kinloss a prolongé son PPP pour cinq autres années avec Veolia Water Canada Inc. pour l'exploitation, la gestion et l'entretien des quatre systèmes d'approvisionnement en eau potable du canton, situés dans les villes de Lakeshore, Lucknow, Ripley et Whitechurch, et pour les systèmes de traitement des eaux usées de Lucknow et Ripley. ³⁵ Le canton a une entente avec Veolia depuis 2005. ³⁶
Ashfield-Colborne-Wawanosh, 2011 à aujourd'hui	Exploitation, entretien	En 2011, le canton d'Ashfield-Colborne-Wawanosh a prolongé de cinq autres années son contrat avec Veolia Water Canada Inc. pour l'exploitation et l'entretien de ses systèmes d'eaux potables et usées. Le dernier contrat prendra fin en mars 2015. ³⁷
Georgian Bluffs, 2011 à aujourd'hui	Exploitation, entretien	Veolia Water Canada Inc. a obtenu le contrat de gestion de quatre systèmes d'eau potable du canton de Georgian Bluffs. ³⁸
Brockton, juillet 2006 à aujourd'hui	Exploitation, entretien	La municipalité de Brockton, en Ontario, a signé une entente de PPP de cinq ans qui a unifié les services d'eaux potables et usées de la municipalité en un seul contrat. Selon ce contrat, Veolia Water Canada Inc. exploite et entretient les systèmes d'eaux potables et usées de la ville de Walkerton, de même que les systèmes d'eau de Chepstow et Lake Rosalind. En juillet 2011, la municipalité de Brockton a prolongé de cinq autres années son partenariat avec Veolia Water Canada Inc. La somme exigée par Veolia est passée de 470 000 \$ par année pour le premier contrat à 611 000 \$ par année pour le dernier contrat. ^{39, 40}
Owen Sound, 2004 à aujourd'hui	Contrat de service : exploitation	Veolia Water Canada Inc. a obtenu un contrat de cinq ans pour exploiter les installations de traitement des eaux usées de la ville d'Owen Sound. ⁴¹ Le contrat a été renouvelé pour cinq autres années en décembre 2012. ⁴²
Goderich, 2000 à aujourd'hui	Exploitation, entretien	La Ville de Goderich a conclu un PPP avec le prédécesseur canadien de Veolia Water Canada Inc., USF Canada Inc., en 2000, pour la gestion et l'exploitation des systèmes de distribution d'eau potable et de traitement des eaux usées de la ville. ⁴³ Le contrat original était d'une durée de cinq ans, mais Veolia demeure le gestionnaire et l'exploitant des systèmes d'eaux potables et usées de la ville en 2013.
Toronto, 1999 à aujourd'hui	Exploitation, entretien	La Ville de Toronto a conclu un contrat avec le prédécesseur canadien de Veolia Water Canada Inc., USF Canada Inc., pour la conception et la construction d'installations de gestion des eaux usées et des biosolides, un contrat d'une valeur de 22,5 millions de dollars. ⁴⁴ En 2003, les installations ont été endommagées par le feu et ont dû fermer. Veolia Water Canada Inc. a obtenu un contrat de conception-construction pour reconstruire les installations, puis un contrat d'exploitation, d'entretien et de gestion des installations. En outre, Veolia supervise la commercialisation des granules de biosolides produits à l'usine. ⁴⁵

Comté de Norfolk, 1998 à aujourd'hui	Exploitation, entretien	En 1998, les comtés de Haldimand et Norfolk, unifiés à l'époque, ont conclu une entente de PPP avec Veolia Water Canada Inc. (alors connue sous le nom de USF Canada Inc.) pour l'exploitation, l'entretien et la gestion des installations de traitement des eaux usées des comtés. Même s'ils se sont séparés en deux entités politiques distinctes en 2001, les comtés ont continué à négocier un seul contrat avec Veolia Water Canada Inc. jusqu'en 2004. En 2006, le comté de Norfolk a signé un contrat PPP de cinq ans avec Veolia. ⁴⁶ Le contrat a été renouvelé en 2011 pour cinq autres années. Le coût annuel de ce contrat en 2011 s'est élevé à 2 332 458 \$.
Comté de Haldimand, 1998 à aujourd'hui	Contrat de service : entretien	Après s'être séparé du comté de Norfolk en 2001, le comté de Haldimand a repris les contrats avec Veolia Water Canada Inc. (à l'époque USF Canada Inc.) pour l'entretien des installations régionales de traitement des eaux usées et des stations de pompage. Le contrat a été prolongé jusqu'en juin 2012. Le comté a depuis conclu une autre entente de PPP avec Veolia Water Canada Inc. pour l'exploitation et l'entretien des systèmes d'eau des villes de Nanticoke et Dunnville, qui prendra fin en juin 2015. ⁴⁷

MANITOBA

Winnipeg, 2011 à aujourd'hui	Services de consultation : conception, construction, exploitation	La Ville de Winnipeg a signé un contrat de 30 ans avec Veolia Water Canada Inc. pour des services de consultation dans plusieurs questions d'exploitation, de construction et de conception, dans le dossier de la mise à niveau des usines de traitement des eaux usées de Winnipeg et de la construction d'une nouvelle usine de traitement des biosolides. La participation de Veolia à ces projets, en vertu de ce contrat, est évaluée à plus de 750 millions de dollars. ⁴⁸
---------------------------------	--	--

NOUVEAU-BRUNSWICK

Sackville, mai 2007 à aujourd'hui	Contrat de service : exploitation	La Ville de Sackville a conclu un contrat de sept ans avec Veolia Water Canada Inc. pour l'exploitation des systèmes d'eau de la ville. Signé en mai 2007, le contrat arrivera à échéance en mai 2014. ⁴⁹
Moncton, 1998 à aujourd'hui	PPP de conception, construction, financement et exploitation	En 1998, USF Canada Inc. (aujourd'hui Veolia Water Canada Inc.) et la Ville de Moncton ont conclu une entente de PPP de 20 ans pour le financement, la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien d'une usine de filtration d'eau potable et d'une station de pompage. ⁵⁰

QUÉBEC

Montréal, 2010	Contrat de mise à niveau de l'usine de traitement des eaux de Pierrefonds	Veolia (par l'intermédiaire de sa filiale John Meunier) et Consortium Veolia Projet UTE Pierrefonds, son partenaire de consortium Construction Frank Catania et associés ⁵¹ ont obtenu un contrat de 34,9 millions de dollars pour la mise à niveau et l'accroissement de la capacité de la chaîne de traitement de l'usine de Pierrefonds de la Ville de Montréal. ⁵²
----------------	---	--

VEOLIA PROPRETÉ CANADA

Veolia Propreté Canada a obtenu de petits et moyens contrats dans des douzaines de municipalités de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique pour la prestation d'un large éventail de services en environnement, dont le nettoyage et l'entretien industriels, le nettoyage et l'entretien des canalisations d'égout et les services de déchets non dangereux. Consultez le site Web de l'entreprise pour obtenir la liste complète de ses activités et contrats au Canada : veoliase.com

PPP NON RELIÉS AUX EAUX POTABLES ET USÉES AU CANADA

Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)	PPP de conception, construction, financement et entretien entre le gouvernement du Québec et Le Collectif Santé Montréal, un consortium (propriété à 20 pour cent de Dalkia) ⁵³	Le consortium formé d'Innisfree Canada Ltd., d'Obrascon Huarte Lain, de S.A. (OHL), de Laing O'Rourke Corporation Ltd. (Laing O'Rourke) et de Dalkia Canada Inc. a été choisi en 2007 pour concevoir, construire, financer et entretenir le futur Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Une fois les travaux achevés, Dalkia gèrera et entretiendra l'hôpital pendant 30 ans.
---	--	--

Importants contrats internationaux dans le secteur des eaux potables et usées depuis 2011

2013

Janvier 2013, États-Unis – Veolia Eau a obtenu un contrat de 30 ans d'une valeur de 309 millions de dollars pour gérer les systèmes d'eaux potables et usées de la Ville de Rialto, en Californie.⁵⁴

2012

Novembre 2012, Inde – Veolia et son partenaire d'entreprise Swach Environment ont décroché un contrat de 15 ans pour la gestion de l'infrastructure de production et de distribution de l'eau potable d'un quartier de l'ouest de New Delhi. Le contrat inclut également la gestion du service des eaux.⁵⁵

Mai 2012, Inde – La Ville de New Delhi a accordé à Veolia Eau un contrat de 13 ans d'une valeur de 54 millions de dollars pour la construction et l'exploitation d'une nouvelle usine de traitement des eaux usées desservant le secteur ouest de la ville.⁵⁶

Avril 2012, États-Unis – La Ville de New York a accordé à Veolia Eau un contrat de quatre ans pour évaluer le rendement des systèmes actuels d'eaux potables et usées de la ville. Les revenus globaux du contrat sont estimés à 37 millions de dollars.⁵⁷

Mars 2012, Inde – Veolia Eau a conclu un contrat de PPP de 25 ans pour l'exploitation et l'entretien des services d'eau de la Ville de Nagpur.⁵⁸

Février 2012, Japon – Veolia Eau a obtenu un contrat d'exploitation et d'entretien des services d'eaux potables et usées pour les villes de Hiroshima, Kyoto et Matsuyama. Les trois contrats sont évalués à plus de 66 millions de dollars.⁵⁹

Février 2012, France – Veolia Eau a été choisie par l'organisme de réglementation des eaux usées de la Ville de Paris, la SIAAP, pour diriger le consortium qui rénovera la plus grande usine de traitement des eaux usées d'Europe. Le contrat vaut 1,05 milliard de dollars. Veolia touchera 25 pour cent des revenus totaux.⁶⁰

CONTROVERSES ET RÉSISTANCE

Remunicipalisation

Partout dans le monde, de nombreuses municipalités suivent la dernière tendance et reprennent le contrôle de leurs services des eaux aux entreprises privées. Appelée « remunicipalisation », cette tendance est due à l'insatisfaction croissante provoquée par les lacunes des services des eaux privatisés, comme les réductions de services aux plus pauvres, les hausses des tarifs et la piètre qualité du service, entre autres. Depuis quelques années, une partie des concessions et des contrats de Veolia en France et en Allemagne a été happée par cette vague.⁶¹ Des campagnes exigeant la remunicipalisation sont en cours à Toulouse, en Île-de-France, à Montbéliard, à Lille et à Berlin, et les municipalités suivantes ont réussi à reprendre le contrôle de leurs services des eaux de Veolia :

Communauté urbaine de Cherbourg, France – En 2005, la Communauté urbaine de Cherbourg (CUC), qui comprend cinq villes du Département de la Manche en France, a voté en faveur du rapatriement dans le secteur public de la gestion des services des eaux. Le but de la remunicipalisation était de réduire les prix et d'améliorer les services. Avant la remunicipalisation, les services des eaux privatisés avaient été sous le contrôle de la Compagnie générale des eaux (aujourd'hui Veolia).⁶²

Paris, France – Vingt-cinq années de production et d'approvisionnement privés de l'eau à Paris ont pris fin en 2010 lorsque la Ville a ramené le système des eaux sous le contrôle municipal. La décision de ne pas renouveler le contrat de service d'approvisionnement de l'eau municipale avec Veolia et Suez – les deux sociétés qui partageaient le contrat – a été prise en novembre 2008, lorsque le Conseil municipal a jugé qu'il en avait assez des hausses de prix et de la mauvaise reddition de comptes. Le système des eaux de Paris est désormais contrôlé par une nouvelle société publique appelée Eau de Paris.⁶³

Brest, France – Après des années de campagnes menées par des militants locaux, la Ville de Brest a décidé de mettre fin à son contrat de services des eaux avec Veolia. Invoquant un manque de transparence, la Ville a résilié son contrat annuel de 36 millions de dollars avec la société et a formé la société publique Eau du Ponant avec trois municipalités avoisinantes. La société publique, qui a commencé ses activités en avril 2012, gère l’approvisionnement en eau des quatre villes.⁶⁴

Controverses canadiennes

Les liens de Veolia avec la Commission Charbonneau,⁶⁵ 2011 – en cours – En juillet 2013, ni Veolia ni ses filiales ne faisaient l’objet d’enquêtes directes de la Commission Charbonneau. Toutefois, Veolia est directement liée à une entreprise qui joue un rôle de premier plan dans l’enquête en cours :

Paolo Catania est le président de Construction Frank Catania et Associés, partenaire de Veolia dans le consortium Veolia Projet UTE Pierrefonds. Le consortium a obtenu un contrat de 34,9 millions de dollars de la Ville de Montréal pour la mise à niveau d’une usine de traitement des eaux en 2010. Catania a été arrêté en mars 2013 pour fraude et conspiration après une enquête policière qui a mis au jour un plan visant à truquer un contrat de construction en faveur de Catania.⁶⁶

Comté de Haldimand, Ontario, Mars 2012 – Veolia Water Canada Inc. a dû payer une amende de 70 000 \$ pour avoir enfreint la *Loi sur les ressources en eau de l’Ontario* en déversant des engrais commerciaux dans un ruisseau. En 2010, les autorités provinciales ont découvert que des granules d’engrais provenant de l’une des installations d’entreposage de biosolides de l’entreprise s’étaient retrouvées dans un cours d’eau adjacent.⁶⁷

Goderich, Ontario, Mars 2012 – Veolia Water Canada Inc. a dû payer une amende de 15 000 \$ parce qu’elle ne s’est pas assurée que l’opérateur du système de traitement de l’eau potable était correctement certifié.⁶⁸

International

St. Louis, Missouri – 2012-2013 – En juillet 2012, un comité de sélection de la Ville de St. Louis a accordé à Veolia Water un contrat de consultant auprès du service de systèmes d’eaux potables et usées de la ville afin d’en accroître « l’efficacité et les revenus ». ⁶⁹ Peu après l’annonce de ce contrat de 250 000 \$ dans les médias, en décembre 2012, une coalition de groupes a organisé une campagne intitulée « St. Louis Dump Veolia »⁷⁰ (soit « St. Louis, laisse tomber Veolia »). Ces groupes étaient préoccupés par la privatisation de l’eau, les enjeux environnementaux, les violations des droits des travailleurs et la complicité de Veolia dans la violation des droits des Palestiniens par l’État d’Israël. En octobre 2013, devant les vives protestations de cette campagne et l’opposition de certains élus municipaux, la société a décidé de ne pas aller de l’avant avec ce contrat.⁷¹

Maroc, 2011 – Plusieurs manifestations ont eu lieu au Maroc contre des contrats détenus par les filiales de Veolia, Amendis, Stareo et Redal. Les manifestants trouvaient que le prix des services offerts par les filiales de la société ne pouvait se justifier par la qualité

des services, puisque les inondations continuaient et que les déchets n'étaient pas ramassés dans les quartiers les plus pauvres. En 2011, l'une des filiales de Veolia a décidé de mettre fin à son contrat de transport à Rabat en invoquant les « pertes financières subies ». La société a nié que la décision avait été motivée par l'insatisfaction croissante à l'endroit de ses services.⁷²

Indianapolis, Indiana, 2011 – De nombreuses plaintes et poursuites ont été déposées et intentées contre Veolia Water North America et la Ville d'Indianapolis depuis la privatisation des services d'eaux potables et usées de la ville et le recours aux services de USFilter (maintenant Veolia Water North America Inc.) pour l'exploitation du système.⁷³ Certaines des plaintes visent Veolia : surfacturation courante des clients; surestimation de l'utilisation d'eau; importantes hausses des tarifs; mauvaise supervision de l'entreprise par la Ville.⁷⁴ En 2010, dans toute cette controverse, le conseil municipal d'Indianapolis a finalement décidé de mettre fin à son contrat avec l'entreprise et a confié la propriété et l'exploitation des installations d'eaux potables et usées à une fiducie sans but lucratif, la Citizens Energy Group.⁷⁵

Gabon, 2011 – La Société de l'énergie et de l'eau du Gabon (SEEG), qui appartient à 51 pour cent à Veolia et est entièrement gérée par elle, a été réprimandée par le gouvernement gabonais au début de 2005 à cause des pénuries d'eau dans la capitale, Libreville.⁷⁶ Pour détourner les critiques, la SEEG s'est payé une pleine page de publicité dans le journal du gouvernement *L'Union* pour offrir ses excuses et affirmer que le service était presque revenu à la normale. En 2009, le gouvernement a une fois de plus averti la SEEG au sujet des pénuries d'eau survenues dans la capitale depuis 2003. Il a menacé de geler les concessions de Veolia si aucun effort n'était fait pour améliorer la situation. En mars 2010, des membres d'une association appelée « SOS Consommateurs » ont entamé une grève de la faim pour protester contre la situation de l'approvisionnement en eau du pays.⁷⁷ Malgré ces graves problèmes, en 2011, après une vérification internationale menée par Deloitte-Gabon, le gouvernement a demandé à la SEEG de produire un plan quinquennal pour le renouvellement de son matériel et l'établissement d'une nouvelle structure tarifaire. Depuis janvier 2011, la SEEG appartient conjointement à Veolia et à EDF qui, ensemble, ont acheté les parts de Veolia Eau dans la SEEG.⁷⁸ La SEEG est gérée par Veolia depuis 1997.⁷⁹

France, 2010 – Veolia Transport, Transdev (ancienne filiale de Veolia) et la société de transport française Keolis ont reçu une amende de 16 millions de dollars pour pratiques anticoncurrentielles dans le secteur des transports en commun en France. On a découvert qu'entre 1996 et 1998, les trois sociétés avaient convenu de ne pas soumissionner les unes contre les autres.⁸⁰ Elles détenaient près des deux tiers du marché français des transports en commun au cours des années mentionnées dans la poursuite. Veolia Transport a finalement dû payer une amende 6,8 millions de dollars.⁸¹

France, 2001-2010 – En février 2001, l'Autorité de la concurrence française a avisé la Compagnie générale des eaux (aujourd'hui Veolia Eau) d'une plainte alléguant que la création de plusieurs coentreprises avec d'autres multinationales des eaux avaient un effet sur le niveau de concurrence dans le marché. En 2002, l'Autorité a jugé que

les coentreprises constituaient une « position collective dominante » dans le marché français des services des eaux et a demandé au ministère français de l'Économie, des finances et de l'industrie de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux pratiques anticoncurrentielles de ces entreprises. Aucune amende ni sanction n'ont été imposées aux sociétés engagées dans les coentreprises.⁸² En 2005, Veolia a tenté de s'opposer à la décision, mais le Conseil d'État a rejeté sa demande. Finalement, en 2008, la ministre française de l'Économie Christine Lagarde a réussi à convaincre les deux sociétés de démanteler leurs différentes coentreprises, ce qui a été fait en 2010.⁸³

Angleton, Texas, 2004-2009 – En janvier 2004, la Ville d'Angleton, au Texas, a mis fin à son contrat avec Veolia Water North America (qui œuvrait à l'époque sous le nom USFILTER Operating Services Inc.) et a saisi ses installations et ses équipements en soutenant que l'entreprise n'avait pas livré le niveau de service promis. Celle-ci a promptement répliqué en poursuivant la Ville pour récupérer ses biens et obtenir un dédommagement. La Ville a rapidement signifié une demande reconventionnelle d'immunité gouvernementale aux poursuites, qu'un juge a rejetée le jour même.⁸⁴ La Ville a interjeté appel de cette décision. Le différend s'est prolongé pendant cinq ans, jusqu'à ce que le conseil municipal d'Angleton conclue une entente hors cour avec l'entreprise en avril 2009.⁸⁵ Veolia gérait l'usine de traitement des eaux usées de la ville et entretenait ses rues depuis 1996.

Lee, Massachusetts, 2004 – Après quatre années de lobbying mené par Veolia Water North America, les conseillers de la Ville de Lee, au Massachusetts, se sont opposés à 41 contre 10 à l'octroi d'un contrat de 20 ans pour la gestion des systèmes publics d'eaux potables et usées de la municipalité. Des organisateurs communautaires avaient mené une campagne efficace contre la privatisation de ces services essentiels, notamment en soulevant des doutes quant à la promesse que les employés actuels garderaient leurs emplois.⁸⁶

France, 2003 – En décembre 2003, la cour criminelle d'Aix-en-Provence a ordonné à Onyx Méditerranée, filiale de la division de gestion des déchets Onyx de Veolia Environnement, de verser une amende de 136 289 \$ pour la destruction de 3 500 hectares de garrigue par le feu. L'incendie avait éclaté dans un site d'enfouissement exploité par Onyx Méditerranée.⁸⁷

Nouvelle-Orléans, Louisiane, 2003 – USFilter (aujourd'hui Veolia Eau), qui gère deux usines de traitement des eaux usées de la ville, a dû payer des amendes totalisant 107 000 \$ US pour avoir déversé des égouts directement dans le fleuve Mississippi à 64 reprises depuis 2001.⁸⁸ Presque tous les déversements contrevenaient à un jugement convenu de 1998 de l'Agence américaine de protection de l'environnement, qui ordonnait à la Ville de cesser de polluer le lac Pontchartrain avec ses eaux d'égout et de ruissellement.⁸⁹ Résultat de ce problème et d'autres rapports de mauvais rendement, le conseil des égouts et des eaux de la Nouvelle-Orléans (New Orleans Sewerage and Water Board) a retenu 2,6 millions de dollars de paiements pour obliger l'entreprise à réparer et à entretenir les deux usines. USFilter a soutenu que cette mesure contrevenait aux conditions du contrat. En juin 2003, le Conseil a déclaré que la retenue de ces sommes était son seul recours contre le mauvais rendement de l'entreprise.⁹⁰ En octobre 2003, le Conseil a accepté de payer les 2,6 millions de dollars à la USFilter à la condition

que l'entreprise s'engage à réparer et à entretenir les deux usines conformément aux spécifications du contrat.⁹¹

Plymouth, Massachusetts, 2003 – En janvier 2003, l'État du Massachusetts a émis un avis de non-conformité à USFilter (aujourd'hui Veolia Eau) pour 22 problèmes à une usine de traitement des eaux exploitée par l'entreprise. Les avis mentionnaient des analyses d'eau inexactes et irrégulières, une dotation en personnel inadéquate et des niveaux signalés d'azote et de phosphore deux à trois fois supérieurs à la norme permise. Le rapport de l'État soulignait également des pannes de pompes, notamment un incident au cours duquel l'usine était restée sans capacité de pompage pendant plus de 16 heures. L'entreprise était au courant des problèmes, mais ne les avait pas signalés aux autorités municipales, qui ont été stupéfaites en recevant l'avis de l'État. Celui-ci laissait planer la menace de lourdes amendes si l'usine ne réglait pas ces problèmes.⁹² L'usine a réussi à se conformer aux règles de l'État en juin 2003; aucune amende n'a été imposée.⁹³

France, 2000 – Une filiale de Veolia Eau, SADE (Société Auxiliaire des Distributions d'Eau, www.sade-cgth.fr), ainsi que 40 autres sociétés, ont fait l'objet d'une enquête de l'Autorité de la concurrence de France. L'enquête portait sur des allégations de pratiques anticoncurrentielles relatives à des soumissions publiques pour 44 contrats de construction du secteur public dans le Département d'Île-de-France, qui inclut Paris et ses banlieues. En 2002, l'Agence a réduit le nombre de contrats sous examen à 32, dont quatre impliquaient SADE.⁹⁴ En mars 2006, l'Agence a imposé à SADE une amende de 7,5 millions de dollars en lien avec ce dossier. L'entreprise a porté la décision devant la Cour d'appel de Paris et, en juillet 2008, celle-ci lui a donné raison. L'amende lui a été remboursée.

Milan, Italie, 2000 – En juillet 2001, le cadre supérieur Alain Maetz de Vivendi a été reconnu coupable de corruption d'élus du conseil municipal de Milan, tant du parti majoritaire que de l'opposition, afin de remporter l'appel d'offres pour une usine de traitement des eaux usées de 105 millions de dollars. Les preuves incluaient une lettre aux partenaires de Vivendi de Maetz qui contenait des détails sur l'entente et impliquait le président du conseil municipal de Milan, Massimo De Carolis. M. Maetz décrivait ses excellents contacts avec le Polo della Libertà, la coalition majoritaire de droite (dont le leader était l'ancien premier ministre italien Silvio Berlusconi) et affirmait qu'il comptait verser des pots-de-vin de 206 millions de dollars aux élus italiens.⁹⁵ L'enquête du ministère public a révélé que M. De Carolis avait reçu des pots-de-vin de Vivendi, par le biais de M. Maetz, afin que cette société obtienne le contrat. Le ministère public a aussi découvert que M. De Carolis avait remis à M. Maetz la liste des 13 sociétés dans la course pour ce contrat, bien avant que cette liste soit rendue publique. M. De Carolis a dû démissionner de ses fonctions. Il a été interpellé, accusé de corruption, reconnu coupable et condamné à deux ans et dix mois de prison. Pour son rôle dans ce scandale, M. Maetz a reçu une sentence d'un an et huit mois de prison.⁹⁶

Rockland, Massachusetts, 1998-2004 – En février 2004, la Ville de Rockland, au Massachusetts, a mis fin à son contrat de 10 ans et de 1,2 million de dollars avec USFilter (aujourd'hui Veolia Eau) pour la gestion de l'usine de traitement des égouts de la ville, sur la recommandation du bureau de l'inspecteur général de l'État, après le dépôt d'ac-

cusations de détournement de fonds et de fraude. USFilter/Veolia Water North America affirmait n'avoir rien à se reprocher et a, en fait, poursuivi la Ville pour bris de contrat. La Ville a contre-attaqué et, en septembre 2007, la juge de district Patti B. Saris a conclu que « Professional Services Group, Inc., une division du conglomérat international Veolia Environnement, avait agi injustement et de manière trompeuse en s'entendant avec un représentant de la Ville de Rockland pour remporter le contrat de 1998 », et confirmait ainsi la décision de la Ville de mettre fin au contrat en 2004.⁹⁷ L'affaire d'une décennie s'est terminée lorsque Veolia a accepté de verser à la Ville plus de 770 000 \$ en juillet 2008. Veolia a dû payer 240 000 \$ à la Ville après l'ordonnance de la Cour de septembre 2007, le reste de la somme étant consacrée aux frais juridiques assumés par la Ville.⁹⁸

Porto Rico, 1998-2002 – La gestion par Vivendi de l'autorité des eaux de Porto Rico, PRASA, par l'entremise de sa filiale Compania de Aguas, a fait l'objet de vives critiques dans un rapport du gouvernement portoricain publié en août 1999, parce que la société n'avait pas adéquatement entretenu et réparé les aqueducs et égouts de l'État. Les organismes réglementaires portoricains ont publié un rapport critique sur le contrat, faisant état de nombreuses lacunes, dont des problèmes d'entretien, de réparation, d'administration et d'exploitation des aqueducs et des égouts, et soulignant que les rapports financiers étaient présentés en retard, ou pas du tout. Un autre rapport réglementaire publié en mai 2001 soulevait plus de 3 000 problèmes d'administration, d'exploitation et d'entretien de l'infrastructure des eaux. Le prédécesseur de Veolia Environnement, Vivendi, a perdu son contrat à Porto Rico en 2002.⁹⁹

Nouvelle-Orléans, Louisiane, 1997-2003 – Le prédécesseur de Veolia Eau, USFilter, a été impliqué dans un scandale de corruption portant sur des pots-de-vin offerts à un ancien membre du conseil des égouts et des eaux de la Nouvelle-Orléans visant à truquer le renouvellement d'un contrat de gestion des deux usines de traitement des eaux usées de la ville. Katherine Maraldo, l'ancienne membre du conseil, a été trouvée coupable d'avoir, au milieu des années 90, accepté des pots-de-vin du président de Professional Services Group Michael Stump. M. Stump, qui était président de l'entreprise à l'époque, avait acheté l'appui de Mme Maraldo en faveur de la prolongation du contrat de cinq ans avec l'entreprise pour gérer les deux usines de traitement des eaux usées. À l'époque, Mme Maraldo présidait le comité qui supervisait le contrat. Michael Stump a été condamné en juin 2003. Tant Mme Maraldo que M. Stump ont reçu des peines d'emprisonnement. Au moment du crime, Professional Services Group était une unité de la filiale américaine indirecte de Vivendi, Aqua Alliance.¹⁰⁰

Angoulême, France, 1997 – En 1997, Jean-Michel Boucheron, ancien maire d'Angoulême, a été trouvé coupable d'avoir accepté des pots-de-vin d'entreprises soumissionnant des appels d'offre publics. Il a été condamné à quatre ans de prison. Boucheron avait notamment touché un salaire annuel pour un emploi fictif à la Générale des eaux en échange d'un contrat de distribution d'eau potable pour la filiale de Vivendi à Angoulême.¹⁰¹

Argentine, 1995-2001 – En 1995, la Générale des eaux et sa filiale argentine Compania de Aguas del Aconquija, ont signé un contrat de 30 ans avec la province de Tucuman pour la gestion de ses installations d'eaux potables et usées. La société a rapidement haussé les tarifs d'environ cent pour cent afin de financer un investissement de 380

millions de dollars qu'elle comptait faire dans ce service public.¹⁰² Quelques mois seulement après avoir pris en charge le service public, la Générale des eaux faisait l'objet de critiques pour avoir prétendument approvisionné ses clients en eau contaminée.¹⁰³ La régie de la santé de Tucuman a fini par imposer des amendes aux entreprises parce que ces dernières n'avaient pas installé de matériel adéquat pour l'analyse de l'eau et géraient mal le système. L'ombudsman de la province a aussi refusé à la société le droit de couper l'approvisionnement en eau aux clients qui ne payaient pas et d'augmenter les tarifs. En août 1997, après plusieurs mois de négociations entre la province et la société sur des changements à la concession, la Générale des eaux a annulé son contrat.¹⁰⁴

En réponse, Vivendi a poursuivi le gouvernement argentin devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) – une division de la Banque mondiale – en soutenant que le gouvernement national avait contrevenu à un traité bilatéral d'investissement en permettant aux autorités de Tucuman de prendre des mesures contre l'entreprise. Le tribunal a rejeté la cause en 2001, en soulignant que rien ne démontrait que « le gouvernement argentin avait omis de remplir ses obligations en vertu du traité bilatéral d'investissement ». ¹⁰⁵ En juillet 2002, Vivendi est retournée devant le CIRDI et a réussi à faire casser la décision de 2001. ¹⁰⁶ Puis, elle a soumis à nouveau son différend et, en 2007, le CIRDI a accordé à Vivendi un dédommagement de 105 millions de dollars, plus intérêts et frais, à déboursier par le gouvernement argentin. Ce dernier a tenté, sans succès, de faire annuler la décision, qui est devenue finale en août 2010. ¹⁰⁷

Cette cause n'est qu'un exemple des recours qu'accordent les accords de commerce aux riches multinationales qui veulent poursuivre des pays endettés pour des litiges de contrats. Il est aussi préoccupant que la Banque mondiale, l'institution qui fait la promotion des partenariats public-privé et qui les impose, facilite les prétentions d'entreprises comme Vivendi par l'entremise du CIRDI.

Bridgeport, Connecticut, 1994-2003 – L'ancien maire de Bridgeport, Joseph P. Ganim, a été condamné à neuf ans de prison pour plusieurs accusations de corruption. Il y avait notamment des liens entre son bureau et Professional Services Group (PSG), le prédécesseur de Veolia Water North America, qui a été acheté par USFilter. Une bonne partie du témoignage entendu portait sur deux contrats d'égouts de plusieurs millions de dollars accordés à PSG – d'abord un contrat de cinq ans, puis un contrat prolongé de 20 ans – en retour de pots-de-vin de 500 000 \$ de l'entreprise, déguisés en frais de consultation et en avantages. ¹⁰⁸

NOTES DE FIN

1. « Étude sur le secteur des eaux et eaux usées : PPP Canada », Deloitte, 4 octobre 2011, obtenu en vertu de la Loi sur l'accès à l'information du gouvernement du Canada.
2. Pour un aperçu plus complet de l'historique de Veolia, consultez le présent profil d'entreprise rédigé par l'Institut Polaris: <http://www.polarisinstitute.org/files/veoliapdf.pdf>
3. Site Web de Veolia Environnement, <http://www.veolia.com/fr/groupe/historique>
4. Delphine Strauss, « Vivendi finally ends links with Veolia via stake sale », Financial Times, 7 juillet 2006.
5. <http://www.renault.com/en/groupe/chiffres-cles/pages/dates-cles.aspx>, accédé en mai 2011
6. Securities and Exchange Commission of the Government of the United States, Form 20-F, Veolia Environnement, http://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1160110/000130817913000209/lveolia20f_20120412.htm
7. À moins d'indication contraire, les renseignements sur Veolia Eau sont tirés de : Données sociales Veolia Eau Monde 2011, <http://www.veoliaeau.com/ressources/files/1/2919,Donnees-sociales-2011-Veolia-Eau.pdf>
8. Rapport financier annuel de Veolia, 2012, http://www.finance.veolia.com/docs/DDR_VE_2012.pdf
9. Veolia Eau, Business Overview 2009, p. 12
10. Rapport financier annuel de Veolia, 2012, http://www.finance.veolia.com/docs/DDR_VE_2012.pdf
11. Dalkia 2011 Financial Report, <http://www.dalkia.com/energy/ressources/files/1/2221,dalkia-2011-financial-report.pdf>
12. Rapport financier annuel de Veolia, 2012, http://www.finance.veolia.com/docs/DDR_VE_2012.pdf
13. Rapport financier de Dalkia 2011, <http://www.dalkia.com/fr/groupe/finances/chiffres-cles-activite>
14. Ibid
15. Rapport financier annuel de Veolia, 2012, http://www.finance.veolia.com/docs/DDR_VE_2012.pdf
16. Site Web de Veolia Energy North America, <http://www.veoliaenergyna.com/veolia-energy-north-america>, accédé en avril 2011
17. Rapport financier annuel de Veolia, 2012, http://www.finance.veolia.com/docs/DDR_VE_2012.pdf
18. Chiffres clés de Veolia Environnement, 2011, <http://www.veolia.com/fr/medias/communiqués/resultats-2011.htm>
19. Ibid
20. Chiffres clés de Veolia Environnement, 2011, <http://www.veolia.com/fr/medias/communiqués/resultats-2011.htm>
21. Veolia Propreté, Rapport financier, 2009
22. Industrie Canada, Information concernant les sociétés de régime fédéral, 3563936, <https://www.ic.gc.ca/app/scr/cc/CorporationsCanada/fdrlCrpDtls.html?corpId=3563936&f=>
23. Bloomberg, Businessweek Company overview, <http://buswk.co/17pXTsi>
24. Entreprises Québécoises, <http://www.quebecentreprises.com/9078-9975-qu-bec-inc-3wwt>
25. Entreprises Québécoises, <http://bit.ly/1aV5Zvt>
26. City of Toronto Lobbyist Registry
27. Ibid
28. Registre des lobbyistes de la Province de Québec, <http://bit.ly/10YdGJQ>
29. Ibid
30. Registre des lobbyistes de la Province de Québec, <http://bit.ly/13phOsc>
31. Registre des lobbyistes de la Province de Québec, <http://bit.ly/13jRWzb>
32. « Étude sur le secteur des eaux et eaux usées : PPP Canada », Deloitte, 4 octobre 2011, obtenu en vertu de la Loi sur l'accès à l'information du gouvernement du Canada.
33. Cette définition est basée sur celle d'un partenariat public-privé donnée par de PPP Canada Inc., <http://www.p3canada.ca/fr/a-propos-des-ppp/foire-aux-questions>
34. La Corporation de la municipalité de Morris-Turnberry, règlement no 80-2011, décembre 2011, <http://www.morristurnberry.ca/2011veolia.pdf>
35. Canton de Huron-Kinloss règlement 2012-69, « By-Law to Authorize the Execution of an Agreement with Veolia Water Canada Inc. » Juin 2012, http://www.huronkinloss.com/public_docs/events/8.5_2012-69.pdf
36. Elizabeth Brubacker, « Water », National Post, 20 décembre 2005.
37. États financiers du canton d'Ashfield-Colborne-Wawanosh 2011, <http://bit.ly/XaHhyF>
38. Rapport annuel de 2012 des systèmes d'eaux de Georgian Bluffs, http://www.georgianbluffs.on.ca/sites/default/files/2012_Annual_Reports_GB_Water_Systems.pdf
39. Communiqué de presse de Veolia Eau, « Brockton, Ontario, awards partnership for water and wastewater treatment services to Veolia Water Canada », 11 juillet 2006, <http://www.veoliawaterna.com/media/news-releases/2006-06-11,10059.htm>
40. Municipalité de Brockton, « Summary services agreement with Veolia Water Canada Inc. » <http://bit.ly/14tw3tl>
41. Doug Edgar, « Newmarket firm hired to run wastewater treatment plant », Sun Times, Owen Sound, 31 août 2004.
42. Ville d'Owen Sound, faits saillants de la réunion du conseil, 3 décembre 2012, <http://bit.ly/12nJ7Sy>
43. Christopher Guly, « Goderich water goes private: Ontario town hires firm to manage its water supply », The Ottawa Citizen, 25 juillet 2000.

44. Janice Walls, « Fertilizer pellets to be produced from waste at treatment plant », Daily Commercial News and Construction Record, 5 août 1999.
45. Site Web de Veolia Eau, <http://www.veoliawaterna.com/media/case-studies/toronto.htm>
46. Site Web de Veolia Eau, <http://www.veoliawaterna.com/media/case-studies/norfolk-county.htm>
47. États financiers consolidés de la Corporation du comté de Haldimand, 31 décembre 2010, <http://bit.ly/12d1jyi>
48. Veolia Water North America, communiqué de presse, 27 avril 2011, « Wastewater Projects Estimated at Approximately \$750 Million », <http://www.veoliawaterna.com/media/news-releases/2011-04-27,21376.htm>
49. États financiers de la Ville de Sackville, 31 décembre 2010, <http://bit.ly/Yd6Y0d>
50. Site Web de Veolia Eau, <http://www.veoliawaterna.com/media/case-studies/moncton.htm>
51. Construction Frank Catania & Associés, www.fcatoniac.com
52. Ville de Montréal, procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Montréal du 17 juin 2010, <http://bit.ly/14R5Lkc>
53. Site Web de Dalkia Canada, « Dalkia Canada: Team member and service provider of the CHUM Collectif, preferred proponent for the CHUM » <http://www.dalkia.ca/en/newsroom/news/2011-03-01,19327.htm>
54. Communiqué de presse de Veolia Eau, 31 janvier 2013, <http://www.veoliaeau.com/medias/actualites/2013-01-31,veolia-eau-contrat-rialto-californie.htm>
55. Communiqué de presse de Veolia Eau, 14 novembre 2012, <http://www.veoliaeau.com/medias/actualites/2012-11-14,veolia-eau-contrat-new-delhi.htm>
56. Communiqué de presse de Veolia Eau, 2 mai 2012, <http://www.veoliaeau.com/medias/actualites/2012-05-02,veolia-eau-new-delhi-station-epuration.htm>
57. Communiqué de presse de Veolia Eau, 10 avril 2012, <http://www.veoliaeau.com/medias/actualites/2012-04-10,veolia-eau-contrat-partenariat-new-york.htm>
58. Communiqué de presse de Veolia Eau, 13 mars 2012, <http://www.veoliaeau.com/medias/actualites/2012-03-13,inde-partenariat-public-prive.htm>
59. Communiqué de presse de Veolia Eau, 15 février 2012, <http://www.veoliaeau.com/medias/actualites/2012-02-15,japon-veolia-eau-contrats-exploitation-maintenance.htm>
60. Communiqué de presse de Veolia Eau, 7 février 2012, <http://www.veoliaeau.com/medias/actualites/2012-02-07,siaap-contrat-station-epuration.htm>
61. Pigeon, M, MacDonald, D., Hoedeman O., Kishimoto, S., « Remunicipalisation: Putting Water Back into Public Hands », Transnational Institute, 2012, <http://bit.ly/19Wxm6X>
62. Water Remunicipalisation Tracker, http://www.remunicipalisation.org/cases#Communaute_Urbaine_de_Cherbourg
63. Water Remunicipalisation Tracker, <http://www.remunicipalisation.org/cases#Paris>
64. Water Remunicipalisation Tracker, <http://www.remunicipalisation.org/cases#Brest>
65. La Commission Charbonneau enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction au Québec, <https://www.ceic.gouv.qc.ca>
66. Monique Muisse, « Charbonneau lifts veil from Contrecoeur testimony; Eight accused opt for trial by judge », Montreal Gazette, 30 avril 2013.
67. « Veolia Water Canada Inc. reçoit une amende de 70 000 \$ après avoir déversé de l'engrais dans un ruisseau », Ministère de l'environnement de l'Ontario, 7 mars 2012, http://www.ene.gov.on.ca/environment/fr/news/STDPROD_095546.html
68. « Veolia Water Canada Inc. reçoit une amende de 15 000 \$ pour une infraction liée à l'eau potable », Ministère de l'environnement de l'Ontario, 20 mars 2012, http://www.ene.gov.on.ca/environment/fr/news/STDPROD_096349.html
69. Lussenhop, J., « French Firm, Veolia, Wins Consulting Contract with St. Louis Water Division », Riverfront Times, 4 décembre 2012, <http://bit.ly/Xmiqvr>
70. St. Louis Dump Veolia, site de la campagne, <http://www.dumpveolia.org/#!about/c14e3>
71. « St. Louis water consultant drops contract bid », St. Louis Post Dispatch, 31 octobre 2013, <http://bit.ly/1a8M2RX>
72. « UPDATE 1-Veolia affiliate to quit Moroccan transport deal », Reuters News, LBA, 13 avril 2011
73. « Out from the Shadow of Vivendi Universal: A Profile of the Water Services Corporation Veolia Environment », L'Institut Polaris, Juin 2005, <http://www.polarisinstiute.org/files/veoliapdf.pdf>
74. Mary Agnes Welch, « Veolia defends record as critics line up - Improper billing, bribery alleged », Winnipeg Free Press, WFP, 21 mai 2010
75. Jeff Griffin, « Indianapolis sewer/water utilities: to be operated by charitable trust », Underground Construction, 1er août 2011.
76. « Une société des eaux privatisée du Gabon soutient que les approvisionnements en eau sont revenus à la normale », Agence France Presse, 1er février 2005
77. « Eau, électricité : des grévistes de la faim contre le groupe Veolia au Gabon », 10 mars 2010, Agence France Presse, AFPFR
78. « La Société d'énergie et d'eau du Gabon passe sous le contrôle de Veolia et EDF », 27 janvier 2011, All Africa, AFNWSF
79. « Gabon warns Veolia unit on water contract », Reuters News, LBA, 30 décembre 2009
80. « Les Échos : Le Conseil de la concurrence sanctionne Keolis, Connex et Transdev », Les Échos, The Financial Times Limited, 8 juillet 2005.
81. « Le cartel Veolia-Transdev-Keolis condamné », STRATEGIES BUSINESS, 25 juin 2010, La Lettre A, LETTA

82. Rapport annuel de Veolia Environnement 2002
83. Julie Chauveau, « Les deux géants de l'eau décroissent leurs filiales », Les Échos, 23 mars 2010.
84. Zen Zheng, C., « City appeals judge's ruling » The Houston Chronicle, June 24, 2004
85. Procès verbal de l'assemblée du conseil municipal de Angleton tenue le 14 avril 2009, <http://bit.ly/16eRbJ8>
86. « Water Barons Lose Another One: Massachusetts Community Rejects Privatization Scheme », Public Citizen, 24 septembre 2004, <http://www.citizen.org/pressroom/release.cfm?ID=1793>
87. Ibid
88. Carr, M., « USFilter, water board close to settlement », Times-Picayune, 14 octobre 2003
89. Voelker, B., « S&WB, U.S. Make a Deal Agency to Clean Drainage to Lake », Times-Picayune, April 9, 1998.
90. Carr, Martha « S&WB, US Filter bicker over sewage; Water board cuts some payments », Times-Picayune, 11 juin 2003
91. Carr, M., « S&WB, USFilter settle dispute », 17 octobre 2003
92. Race, T., « Plymouth sewer operator scolded; Perturbed Selectmen assert displeasure with excuses », The Patriot Ledger (Quincy, MA), 22 janvier 2003
93. Race, T., « Town seeks more sewage capacity; New treatment plant now in compliance with state permits », The Patriot Ledger, 18 juin 2003.
94. United States Security and Exchange Commission, formulaire 20-f de Veolia Environnement, 2008, <http://1.usa.gov/16rhtlB>
95. Drew, K., "Whistle Blowing and Corruption: An Initial and Comparative Review", Public Services International Research Unit, janvier 2003, <http://www.psir.org/reports/whistleblowing-and-corruption-initial-and-comparative-review>
96. « Condannato De Carolis per tangenti a Milano », La Stampa, 19 juillet 2001
97. « Town wins wastewater suit ; Judge rules firm colluded with Rockland official in bid for treatment plant contract », The Patriot Ledger, PLQM SOUTH, 29 septembre 2007
98. ANDREW LIGHTMAN, « Firm pays up, ending scandal ; Sewer corruption case began in 1998 », The Patriot Ledger, PLQM SOUTH, 1er juillet 2008
99. Barlow, M., Clarke, T., « Blue Gold: The Battle Against Corporate Theft of the World's Water », Toronto: Stoddart, 2002, pp114-115
100. Carr, M., « Ex-S&WB official will go to jail », Times-Picayune, 1er octobre 2003
101. Barlow, M., Clarke, T., « Blue Gold: The Battle Against Corporate Theft of the World's Water », Toronto: Stoddart, 2002, p. 126
102. Torres, C., « French Water Giant Vivendi Learns Costly Lesson About Privatizations in Latin American Provinces », The Wall Street Journal, 5 juin 1998
103. Pilling, D., « Générale des Eaux in row over Argentine water », Financial Times, 13 février 1996
104. Torres, C., « French Water Giant Vivendi Learns Costly Lesson About Privatizations in Latin American Provinces », The Wall Street Journal, 5 juin 1998
105. Barlow, M., Clarke, T., « Blue Gold: The Battle Against Corporate Theft of the World's Water », Toronto: Stoddart, 2002, p. 115
106. Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), Décision sur l'annulation, dossier ARB/97/3, révision du CIRDI, Foreign Investment Law Journal, 3 juillet 2002, <http://bit.ly/14Ag9PY>
107. Rapport annuel 2011 de Vivendi, <http://www.vivendi.com/wp-content/uploads/2011/03/03-01-2011-annual-report.pdf>
108. Mahony, E., « Jury asks to rehear testimony », The Hartford Courant, 19 mars 2003

sepb491